



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS
FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC

PAMFUAC (P-ZI-H00-070) /PASFIC (P-ZI-H00-029)

PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE CONTRATS DE CONSULTANTS
DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI AU MARCHÉ FINANCIER UNIFIÉ
D'AFRIQUE CENTRALE (BAD)

NOTE D'INFORMATION

Date de publication : 23 octobre 2026

Pays : Cameroun

Agente d'exécution : Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la
CEMAC (UGRIF)

Nom du Projet/Etude : Développement des programmes (curricula) de formations au profit
des agents de la BVMAC

Numéro du Don : FAPA n°5700155003552

Numéro de l'AMI : 005/BEAC/SG/ PAMFUAC/UGRIF/SQC/2025 du 23 juillet 2025.

Méthode de sélection : Sélection fondée sur la Qualification des Consultants (SQC)

Date de publication de l'AMI : 23 juillet 2025 dans les sites de la BEAC et BAD

Date d'approbation par la Banque du projet de contrat négocié : 31 juillet 2026

Nom de l'attributaire du contrat : Cabinet HORUS DEVELOPMENT FINANCE

Nationalité : Française

Adresse : 39 rue La Fayette, 75009, Paris –France

Courriel : j david@HORUS-df.com

Téléphone : +33 1 53 32 75 75

Montant du contrat : 97 463,97 USD Hors taxes, dollar américain

Date démarrage du contrat : Octobre 2026

Durée d'exécution du contrat : Quatre (04) mois

Synthèse de l'objet du contrat : L'objectif principal de cette mission est d'élaborer un
programme de formations pour le renforcement des capacités des agents de la BVMAC sur
les mécanismes du marché boursier et le marché financier en général.

B

Nombre total des soumissionnaires : Huit (08)

NOM DES CONSULTANTS	NOTE GLOBALE	PAYS	Statut
HORUS DEVELOPMENT FINANCE	96	France	Qualifié
FORVIS MAZARS	90.2	Cameroun	Qualifié
HETIQ Finance -GEDUQUE SA (ESSFAR)	77.4	Cameroun	Qualifié
Groupeement BEKOLO&PARTNERS /AFRICA LEARNING-G&M FINANCE	69.8	Cameroun	Non Qualifié
ANINVER DEVELOPMENT PARTNERS S.L.	31.3	Espagne	Non Qualifié
CONSORTIUM INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT EN EDUCATION MAROC (CIDE MAROC)	26.8	Maroc	Non Qualifié
NGO SONG		Cameroun	Non éligible (consultant individuel)
POUNTOUGNIGNI		Cameroun	Non éligible (consultant individuel)

N.B : Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande à l'Agence d'exécution. En tout état de cause, la BAD se réserve le droit de faire examiner toute réclamation d'un soumissionnaire à tout moment à la suite de l'attribution du marché. 

La Coordinatrice du Projet,

